Déchets ménagers
Pourquoi choisir la collecte en Points d'Apport Collectif ?



La collecte en P.A.C

Des avantages pour la commune

Un investissement porté par le SBA.

- Pour **préserver la voirie** du passage des poids lourds en milieu rural,
- Libérer les trottoirs des bacs individuels en milieu urbain,
- Un centre-bourg plus esthétique avec des colonnes qui s'intègrent à l'architecture et participent à l'amélioration du cadre de vie,
- Des coûts de collecte réduits sur l'ensemble du SBA (personnel, matériel, énergie),
- Un point tri qui réunit toutes les colonnes ordures ménagères et emballages (apport tarifé), verre et cartons (apport gratuit).

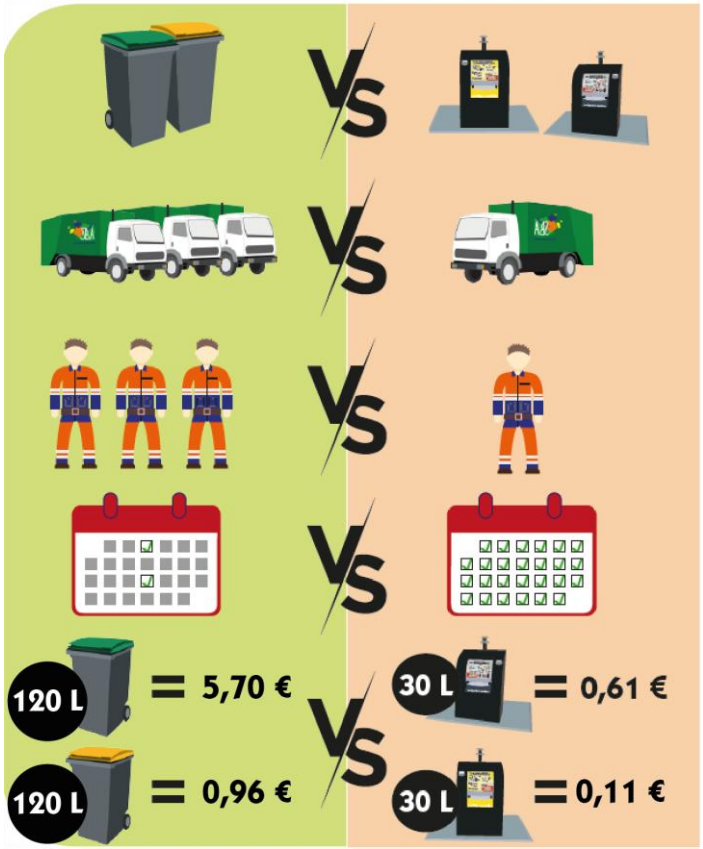

La collecte en P.A.C

Des avantages pour les usagers

- Des dispositifs de collecte accessibles 7j/7 et 24h/24 sans contrainte de calendriers,
- L'absence de contraintes liées au stockage des bacs à domicile jusqu'au prochain passage du camion,
- Un point propre pour trier tous ses déchets au même endroit avec des colonnes à verre et à cartons gratuites,
- des tarifs moins élevés qu'en bacs pour réduire sa facture déchets.

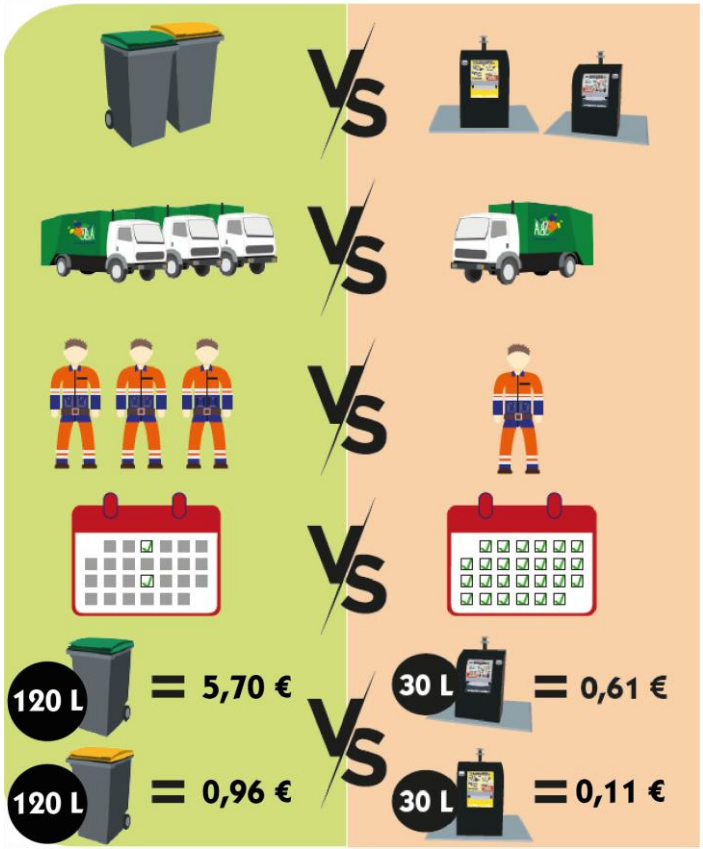

La collecte en P.A.C

Le SBA assure

- La fourniture du matériel,
- La livraison et la pose,
- La maîtrise d'œuvre,
- Les travaux de génie civil,
- L'entretien et la maintenance,
- La gestion des incivilités (en lien avec la commune et son pouvoir de police)

La commune prend en charge

- Les adaptations nécessaires pour le rétablissement du sol,
- Les dispositifs anti-stationnement (pour permettre la collecte des colonnes),
- Les aménagements spécifiques.

